



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

RCMP-GRC
Bid Receiving/Réception des soumissions
Attention: Sopheary Tanh
Mail Stop/Arrêt postal 15
73 chemin Leikin Drive,
Ottawa, ON K1A 0R2

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les colis et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURIT

Title – Sujet Construction modulaire: Détachement de Norway House		Amendment No. – No Modification 002
Solicitation No. – N° de l'invitation 201906869		Date 18 septembre 2019
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201906869		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 h	EDT (Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le :	01 october 2019	
F.O.B. – F.A.B Destination	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droit See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sopheary Tanh Sopheary.Tanh@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 343-547-2301		Facsimile No. – No. de télécopieur
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes		Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature		Date



MODIFICATION 002 À L'INVITATION À SOUMISSIONNER

La modification 002 à l'invitation à soumissionner est publiée pour :

- A. indiquer les changements à l'appel d'offres.
 - B. répondre aux questions concernant l'appel d'offres.
-

A. MODIFICATION

1. Changement : à la page 1 de l'invitation à soumissionner, changer le titre :

Supprimer :

Construction : Détachement de Norway House

Insérer :

Construction modulaire : Détachement de Norway House

2. Changement : à la page 5 de 37 de l'invitation à soumissionner, Instructions particulières aux soumissionnaires, IP01 Introduction :

Supprimer :

Entièrement

Insérer :

IP01 INTRODUCTION

1. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a l'intention de faire appel à un entrepreneur pour assurer les services de gestion de la construction requis dans le cadre du projet, selon les modalités exposées dans la présente invitation à soumissionner.
2. Le but de ce projet est de construire un nouveau détachement à Norway House, au Manitoba. L'entrepreneur doit fournir une fondation standard de constructeur d'après les dessins et devis structurels pour les bâtiments modulaires.
3. Il s'agit d'un processus de sélection en deux étapes. On demande aux soumissionnaires qui donnent suite à cet appel d'offres de présenter une soumission en deux phases. La soumission de la phase un porte uniquement sur les qualifications et l'expérience du soumissionnaire. Consulter l'IP06 – Livraison des soumissions. Après l'évaluation de ces soumissions, les soumissionnaires sont informés de leur position concurrentielle et ont la possibilité de décider s'ils continuent de participer en présentant une soumission à la phase deux. Cette deuxième soumission porte sur l'établissement du prix. Combinées, les soumissions de la phase un et deux constituent la soumission finale.
4. On invite d'abord les fournisseurs à présenter une soumission durant la première phase de la procédure de sélection décrite ci-dessous. La soumission de la première phase doit uniquement inclure l'information demandée pour cette phase de l'appel d'offres et ne sera évaluée qu'en fonction de cette information.



B. QUESTIONS ET RÉPONSES

1. **Question :** En tant que soumissionnaire éventuel, dois-je satisfaire aux exigences obligatoires dans l'invitation à soumissionner?

Réponse : Oui, pour qu'une offre soit jugée recevable, les exigences de l'invitation à soumissionner doivent être remplies, y compris la soumission de l'Appendice 1 : Formulaire de qualification pour la phase un. Cela donne au soumissionnaire l'occasion de démontrer sa capacité à respecter des critères prédéterminés.

2. **Question :** Un autre mode de transport à part le traversier est-il requis pour mener à bien ce projet modulaire?

Réponse : Non, le traversier est en service la plus grande partie de l'année, sauf en hiver quand un pont de glace est ouvert. Toutes les unités modulaires sont conçues pour pouvoir être transportées sur le traversier et respectent toutes les exigences de poids et de taille. De l'information sur les restrictions du traversier se trouve sur le site Web d'Infrastructure Manitoba et la vérification de cette information est la responsabilité de l'entrepreneur.

3. **Question :** Y a-t-il eu des changements à la conception depuis l'appel d'offres précédent (201900733)?

Réponse : Oui, la conception précédente avait une exigence de matériaux non combustibles. Cette exigence a été changée pour accepter des matériaux combustibles avec un certain nombre de modifications. Les soumissionnaires conformes de la phase un auront la responsabilité de réviser les dessins et devis pour cette invitation à soumissionner.

4. **Question :** Où est Norway House?

Réponse : Norway House est une agglomération de plus de 5000 habitants à environ 30 km au nord du lac Winnipeg, sur la rive du chenal est du fleuve Nelson, dans la province du Manitoba, au Canada.

5. **Question :** Norway House est-il desservi par avion?

Réponse : Norway House est desservi par les compagnies aériennes Perimeter et Bearskin, qui offrent quatre vols par jour. Divers autres vols nolisés desservent aussi la collectivité.

6. **Question :** Quels sont les services offerts dans la collectivité?

Réponse : Norway House possède plusieurs restaurants, deux hôtels, une succursale de la Banque Royale, deux magasins Northern, un bureau de poste à service intégral, deux clubs vidéo et des routes pavées dans la collectivité. Le centre commercial Kinosao Sipi et le service de cellulaire récemment ajouté sont des améliorations à la collectivité nordique, de même que l'Internet à haute vitesse pour la nation des Cris de Norway House. Norway House est servi par la présence de la GRC et de la police de bande de la nation des Cris de Norway House.

7. **Question :** Puis-je consulter un site Web?



Réponse : <http://www.norwayhousecc.ca>

Ce site contient de l'information sur le logement, le transport et divers services.

8. Question : Le soumissionnaire retenu a-t-il le droit de monter une roulotte sur place pour le logement ou un bureau?

Réponse : Oui.

9. Question : De l'information supplémentaire est-elle disponible sur la portée des travaux ou la valeur des travaux de construction? Par exemple, la fourniture de l'installation modulaire est-elle comprise?

Réponse : Voir la question et la réponse n° 5 de la modification 001.

Non, la fourniture de l'installation modulaire n'est pas comprise et le soumissionnaire retenu doit apporter son propre logement.

10. Question : Demande de remplacement de matériaux pour AIR-SHIELD SMP.

Réponse : Les demandes de remplacement de matériaux sont recevables seulement à la phase deux, conformément à l'invitation à soumissionner.

11. Question : Demande de remplacement de matériaux pour les panneaux isolants rigides HALO.

Réponse : Voir la question et la réponse n° 10 ci-dessus.

12. Question : L'appel d'offres d'origine (201900733) exigeait une construction modulaire pour le projet. Le nouvel appel d'offres (201906869) exigera-t-il la même chose?

Réponse : Voir l'autorisation de modification n° 2 à cet appel d'offres.

13. Question : L'appel d'offres d'origine (201900733) exigeait une construction non combustible pour le projet. Le nouvel appel d'offres (201906869) exigera-t-il la même chose ou une construction combustible sera-t-elle acceptée?

Réponse : Voir la question et la réponse n° 3 ci-dessus.

14. Question : Quel est le calendrier de soumission à la phase 2?

Réponse : Voir la question et la réponse n° 1 dans la modification 001.

15. Question : Quelle est la date prévue d'octroi du contrat?

Réponse : La date d'octroi du contrat n'a pas encore été fixée.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.